

## Jean-Baptiste André Godin à Antoine Massoulard, 24 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation6 p. (211r, 212r, 213v, 214v, 215r, 216r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Antoine Massoulard, 24 septembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 31/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49974>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 septembre 1879](#)

Lieu de rédaction170, rue de Rivoli, Paris

Destinataire[Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Lieu de destinationAngoulême (Charente)

## Description

Résumé Sur le souhait de Massoulard de revenir au Familistère. Godin remercie Massoulard pour les témoignages de sympathie qu'il lui a donnés dans ses lettres à Marie Moret, mais il lui rappelle les incidents qui ont eu lieu entre eux. Il lui rappelle qu'alors qu'il était en Amérique, il déclarait vouloir être attaché à l'œuvre du Familistère, qu'il l'avait associé à la rédaction du journal *Le Devoir* et qu'il lui en avait confié la gérance, mais qu'il avait renoncé à participer à la rédaction du journal après que Godin ait demandé une modification à un de ses articles, puis qu'il s'était retiré de la gérance. Il lui rappelle encore qu'il lui avait confié l'économat sous le contrôle et la direction de monsieur Épaulard, mais qu'il s'est soustrait à la hiérarchie des fonctions. Il le prévient que les employés supérieurs du Familistère et de son usine ont gardé le souvenir de ces aspects de son caractère. Godin n'est pas d'accord avec la façon dont Massoulard justifie son comportement dans sa lettre du 19 septembre 1879 : sur la persuasion, l'opposition cordiale et le respect d'autrui. Godin pense que Massoulard pourrait rendre des services à l'association du Familistère ; il accepterait le retour de Massoulard à la condition d'être conciliant et d'accepter les remontrances sur son comportement. Il l'avertit qu'il ne peut faire son retour qu'à titre de disciple car l'œuvre de l'association est tellement avancée qu'il s'agit de suivre la voie qu'il a tracée.

Notes

- Lieu de rédaction : hôtel de la place du Palais-Royal à Paris selon le texte de la lettre ; l'hôtel de la place du Palais-Royal se situait au 170 rue de Rivoli à Paris.
- La lettre est une réponse à celles d'Antoine Massoulard à Marie Moret des 16 et du 19 septembre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).
- La lettre est mentionnée dans la lettre de [Marie Moret à Antoine Massoulard du 24 septembre 1879](#) (Cnam FG 15 (20), folio 217v).
- Antoine Massoulard répond à la lettre de Godin le 1er octobre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).
- Antoine Massoulard répond à la lettre de Godin le 1er octobre 1879 (Cnam FG 17 (2) v) et le 16 octobre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).

Support

- La signature de Godin n'est pas copiée sur le folio 216r.
- Le jour et le chiffre de la date de rédaction sont manuscrits à la mine de plomb sur la copie de la lettre.

## Mots-clés

[Conflit](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Épaulard, Emmanuel \(1848-\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Lieux cités [États-Unis](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 11/02/2024

---

mercredi 24 octobre 1871

M. Marcellin Gosselin

je ne puis m'empêcher d'être sensible aux témoignages de sympathie que vous m'adressez dans vos lettres à madame Marie, et j'ai toujours pris en sérieuse considération la situation exceptionnelle dans laquelle vous vous trouvez.

Mais malgré tout l'intérêt que je vous ai porté, je ne puis m'empêcher de me rappeler les divers incidents qui ont eu lieu entre nous d'une façon toute contraria à ma manière d'être et de voir.

Il est peut-être bon même que je vous signalé, par exemple, que dès notre arrivée chez moi vous avez affirmé à différentes reprises que vous étiez attaché au "Camilleon", malgré les réflexions que je vous avais faites lorsque je vous écrivais en Amérique, je crus un instant que réellement vous pourriez être considéré comme un des piliers de l'œuvre. Aussi lorsque j'fondai le "Droit", je vous invité à prendre part à sa rédaction et vous pouvoit m'avez donner la responsabilité de la gérance, par conséquent la signature.

Tous acceptiez toutes ces choses, mais peu

de jours après, vous renonciez à collaborer à la rédaction parce que je demandais une modification dans un article que nous aviez fait. Bientôt même sans explication de votre part, vous protestez pour la rédaction du "Lévoir" en profond égagement; et peu après vous refusez de signer le journal et m'obligez brusquement à rester seul gérant quand toutes les déclarations étaient été faites en votre nom.

D'un autre côté, lorsque je vous confie l'économat, je vous disais que vous reliez le directeur, et de la direction de M. Lépaulier, nous n'attendiez pas à vous affranchir de l'un et de l'autre et à subir la hiérarchie des fonctions. Je prenais faites sous silence, sans répliquer, vos observations, rien ajouter à vos contre-lettres, et finisse; mais aujourd'hui je dois vous déclarer que je ne pourrais rester à ce poste sur la même réserve. D'autre part, les employés expérimentés, tout en rendant justice à votre ancien dévouement, ont gardé le souvenir de ces côtés de votre caractère. Il faut donc que nous nous mettions en garde contre ce fait que les managements d'autrefois où de ma part, ni de celle des personnes avec lesquelles vous collaboriez ne pourraient se renouveler.

Il est donc indispensable pour accepter  
votre proposition, de rentrer au Cabinet ministériel de  
se mettre "vis-à-vis" de vous avec les pieds de cette  
liberté "l'appréciation de vos actes que j'aurais au  
possible à votre arrivée" mais qui a été bientôt  
évidemment invatiable puisque vous demandez  
à toute question les propositions d'une lutte  
dans laquelle vous daciez au faire à votre gré, ou  
partie.

Il est là une manière de voir qui va trouble  
beaucoup tout l'acte la nôtre, et peut-être est-il  
à trouver qu'à un certain moment les questions  
de l'ordre et fassent oublier celles de l'intérêt social.  
Mais il est dans votre lettre du 19<sup>me</sup> que vous  
avez pris d'accord avec moi sur ce point; or,  
moi je ne plus je ne puis accepter les maniement  
que lequel nous avons promis constitue les votes  
officiels de votre manière d'être.

Il est moins contre les obstacles inhérents  
à la chose que il peut être profit que avec les  
mêmes; nous voilà bien que la direction la plus  
efficace est celle qui agit par la persuasion.

Et ce faire acte de persuasion et de patience  
qui va se bâter à une idée à soi, de ne voir  
qu'elle, de vouloir l'imposer aux autres et de se  
lâcher si l'on ne nous donne pas raison.

L'opposition cordiale peut certainement être

able, cependant sous cette forme même il faut écrire l'écris. Où bien plus forte raison faut-il écrire de l'obstination de mauvaise grâce dans une raié où l'on reconnaît qu'on ne sera pas aimé.

Je vous vaudrez sincèrement remercier au nom de moi l'œuvre elle-même, songez que l'Association ne se souviendrait pas au instant avec ces hommes qui me disent que leur être à eux et qui seraient à ce tableau d'abandonner une œuvre et considérer un point contesté. La fin de l'œuvre est précieuse. Dans la vie, nous sommes tous tels que nous sommes possesseurs de nos vices ou de nos fautes et parfois le commencement sont tous rebondis, mais lorsque au contraire, elle est à nous maintenue dans la vie où nous pouvons le plus sûrement utiliser notre existence.

Or, pour cela, il me faut pas seulement être pur, il faut être adouci à mettre en pratique l'amour et le respect à autrui. Mal de nous a-t-il impossible à faire les idées des autres peuvent échapper. Dans nos débats des débats vides, si nous savons communiquer avec impartialité toute chose. Mais il faut tout écrire de bonne grâce et sans égarter à tout son opinion personnelle.

Dans cette même lettre mes déjouez des

procédés qui me paraissent l'opposer à la conduite à tenir. Si ce n'est pas d'emporter "de haute lutte", comme vous le dites les obstacles, il s'agit de s'accorder avec les hommes, de réaliser dans la mesure du possible les améliorations que le milieu comporte, et de suivre sans renoncement ni défaillance, mais avec patience bonté et cordialité la voie ouverte.

Que deviendrait l'œuvre, si le rapport de chacun dans sa sphère, ne pouvant assurer l'union à son gré, abandonnoit le parti ?

Je n'aurais jamais rien décidé moi-même si de tels principes avaient été les miens.

Si vous revenez, il faut que je puisse au moins être écarté, mais rappeler le moment à ce qui doit être. Si vous croyez ne pas pouvoir le suspendre, le plus sage est d'éviter un déplacement qui vous sera préjudiciable.

Vous pouvez rendre des services sans l'association de l'Amicale, mais c'est à la condition de vous montrer aussi conciliant qu'on vous a vu extrêmement.

Si les réflexions de cette lettre ne vous font pas reculer, j'aurai à vous chercher une fonction en rapport avec vos aptitudes, fonction pour laquelle, dans tous les cas, je vous compte deux cent francs par mois, et dans l'usage

il dit étoit entendu que nous aviez avec tout le personnel les rapports les plus bonniciens, dussiez-vous pour cela abandonner les idées que vous croiriez les meilleures.

— Après une belle lettre nous ne pouvons venir auprès de moi qu'à titre de disciple, cela suppose l'homme parfaitement disposé à suivre la voie tracée. Mon œuvre est assez avancée pour qu'il n'y ait plus à chercher à y introduire des errements nouveaux. C'est à l'œuvre à faire tout le parti possible de l'association belle que je l'ai concue que il faut travailler.

Il ne peut pas que de nouveaux plans suscitent des discussions inutiles et arrêteront l'Association dans la marche ascendante.

Examinez si telles sont réellement vos dispositions et si je puis dans l'avenir être assuré de les trouver en vous.

Crarez à mes meilleures sentiments.